FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2590

Prélavage InnoviPrime TPO

SECTION 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Prélavage InnoviPrime TPO
APPELLATION COMMERCIALE	Nettoyant pour EPDM/TPO
NUMÉRO DU PRODUIT	6100004
FAMILLE CHIMIQUE	Hydrocarbure
UTILISATION DU PRODUIT	Nettoyant pour EPDM/TPO
FABRICANT/FOURNISSEUR	IKO Industries Ltée 160 IKO Way Hagerstown, MD 21740 États-Unis
SITE WEB	www.iko.com/fr
NUMÉRO D'URGENCE	CANUTEC : 1 613 996-6666 (renseignements 24 heures sur 24 seulement)

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MENTION D'AVERTISSEMENT	Danger
SYMBOLE(S)	
CLASSIFICATION	Liquide inflammable — catégorie 2 Irritation cutanée — catégorie 2 Risque d'aspiration — catégorie 1 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; effets narcotiques — catégorie 3
MENTIONS DE DANGER	Liquide et vapeur très inflammables. (H225) Provoque une irritation cutanée. (H315) Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (H304) Peut provoquer somnolence ou vertiges. (H336)

CONSEILS DE PRUDENCE

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir les récipients fermés de manière étanche. Tenir au frais.
Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
EN CAS D'INGESTION : consulter un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position immobile où elle peut confortablement respirer.
En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
Ne PAS provoquer de vomissements.

Cotes SGH

Santé : 2
Inflammabilité : 3
Instabilité : 0

HMIS/NFPA

Aucune information n'est disponible.

SECTION 3 — COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	% (P/P)	NUMÉRO CAS
Toluène	100	108-88-3

INHALATION

Déplacer la personne à l'air frais en cas de dépassement. Si la respiration s'est arrêtée, administrer la RCR.
Consulter un médecin immédiatement.

INGESTION

Ne pas provoquer de vomissements. Consulter un médecin immédiatement.

CONTACT CUTANÉ

Se laver avec un détergent pour les mains; continuer avec du savon et de l'eau.

CONTACT OCULAIRE

Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes.

SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Peau sèche, dermatite, délipidation avec gerçures et craquelures. État d'ébriété, suivi par des maux de tête et des nausées. Étourdissement, convulsions et perte de conscience dans les cas graves. Une anorexie et de la nervosité peuvent persister pendant plusieurs mois après une surexposition aiguë.
SOINS MÉDICAUX	Remarque pour le médecin : contient des distillats de pétrole.

SECTION 5 — MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

MOYEN D'EXTINCTION	CO2, mousse, poudre extinctrice
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	La pulvérisation d'eau pourrait être inefficace, mais peut être utilisée pour refroidir les récipients fermés si de l'eau est utilisée, utiliser des lances à brouillard. Utiliser un extincteur de classe B.
INFLAMMABILITÉ	Extrêmement inflammable.
PROPRIÉTÉS :	Extrêmement inflammable. Peut former des mélanges combustibles ou explosifs avec l'air. Les récipients fermés peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir une distance considérable vers des sources d'inflammation et provoquer un retour de flammes.
POINT D'ÉCLAIR	Appareil à creuset fermé Tag : 39 ºF
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	(LIE) : 1,2 (LSE) : 7
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	997 ºF
EPI SPÉCIAUX POUR LES POMPIERS	Agents d'extinction NFPA de classe B (co2, mousse, poudre extinctrice) et appareil de protection respiratoire autonome.
PRODUITS DE COMBUSTION	Fumée, produits de combustion normaux.

SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Porter des gants de protection/vêtements de protection. Le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente doit préciser le type d'équipement. Utiliser des appareils électriques/de ventilation/d'éclairage antidéflagrants. Utiliser des outils anti-étincelles uniquement. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination approuvée. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Cette matière est considérée comme un déchet dangereux à des fins d'élimination.

GESTION DES REJETS

Déversement au sol : retirer toutes les sources d'allumage, ventiler la zone et retirer le produit avec une matière absorbante ou des outils anti-étincelles.Déversement d'eau : utiliser des barrières absorbantes pour endiguer la zone et minimiser la contamination.

SECTION 7 — MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE MANIPULATION

Tenir le produit loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser avec une ventilation adéquate. Accumulation statique : ce produit peut former une vapeur ou un mélange d'air inflammable dans des réservoirs ou des récipients fermés. Les récipients devraient être raccordés à la terre lorsque le produit est versé. Éviter l'écoulement libre de liquides. Ne pas couper, braser ou souder.

PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer dans des récipients ouverts ou non étiquetés. Ne pas entreposer à plus de 120ºF. Entreposer entre 0 et 50 ºC. Température d'entreposage ambiante. Pression d'entreposage atmosphérique.

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE		
NOM CHIMIQUE	OSHA	ACGIH
Toluène	PEL TWA 200 ppm	VLE TWA 20 ppm

MESURES D'AMÉNAGEMENT	Aspiration locale : préférable Aspiration mécanique : acceptable — utiliser uniquement des appareils homologués de classe I, Groupe D.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :	Porter des gants de protection/vêtements de protection.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Ventiler pour garder les vapeurs sous le seuil des valeurs limites. Respirateurs homologués par le NIOSH pour les zones de vapeurs concentrées.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Les gants doivent être résistants aux solvants. Porter des vêtements de protection.
PROTECTION OCULAIRE	Lunettes à l'épreuve des éclaboussures pour les produits liquides.
MESURES D'HYGIÈNE	Aucune information n'est disponible.
AUTRES MESURES	Aucune information n'est disponible.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Liquide incolore
ODEUR	Solvant d'hydrocarbure caractéristique.
SEUIL OLFACTIF	Aucune information n'est disponible.
PH	Sans objet.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	-139 ºF
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET INTERVALLE D'ÉBULLITION	228 ºF à 231 ºF
POINT D'ÉCLAIR	39 ºF (appareil à creuset fermé Tag)
TAUX D'ÉVAPORATION	1,9 (n-BuAc=1)
INFLAMMABILITÉ	Classé 3 dans la classification du SGH
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	(LIE) : 1,2 (LSE) : 7

PRESSION DE VAPEUR	24 mmHg (pression de vapeur à 20 ºC)
DENSITÉ DE VAPEUR	AP 3 (air=1)
DENSITÉ RELATIVE	7,25 (en lb)
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information n'est disponible
SOLUBILITÉ(S)	NIL
COEFFICIENT DE PARTAGE : N-OCTANOL/EAU	Aucune information n'est disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	997 ºF
MASSE VOLUMIQUE	0,869
VISCOSITÉ	Aucune information n'est disponible

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :	Ce produit est stable et il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.
STABILITÉ CHIMIQUE	Ce produit est stable.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune information n'est disponible.
CONDITIONS À ÉVITER	Éviter toutes les sources d'inflammation
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Éviter les agents oxydants puissants. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir une distance considérable vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flammes.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun

SECTION 11 — DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE	Aucune information n'est disponible.
PROBLÈMES MÉDICAUX	AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION
EXISTANTS POUVANT ÊTRE	Aucune information n'est disponible.
PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION	Absorption par voie cutanée et inhalation.
EFFETS SUR LA SANTÉ :	
YEUX	Aucune information n'est disponible.
PEAU	Peau sèche, dermatite, délipidation avec gerçures et craquelures.
INHALATION	État d'ébriété, suivi par des maux de tête et des nausées. Étourdissement, convulsions et perte de conscience dans les cas graves. Une anorexie et de la nervosité peuvent persister pendant plusieurs mois après une surexposition aiguë.
INGESTION	Aucune information n'est disponible.
STOT (TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES) — EXPOSITION UNIQUE	Aucune information n'est disponible
STOT (TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES) — EXPOSITIONS RÉPÉTÉES	Aucune information n'est disponible
CANCÉROGÉNICITÉ	N'est pas reconnu comme étant cancérigène par le NTP, le CIRC ou l'OSHA.
REPROTOXICITÉ :	
DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE	Aucune information n'est disponible
FONCTION SEXUELLE ET FERTILITÉ	Aucune information n'est disponible
MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES	Aucune information n'est disponible

SECTION 12 — DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ	Aucune information n'est disponible.
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Aucune information n'est disponible.
MOBILITÉ PAR BIODÉGRADATION	Aucune information n'est disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Aucune information n'est disponible.
RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION	Cette matière est considérée comme un déchet dangereux à des fins d'élimination. Les déchets dangereux ne peuvent pas être enfouis! Consulter le 40 CFR partie 261 pour les définitions sur les déchets dangereux et le 40 CFR partie 261.7 pour les renseignements concernant l'élimination des déchets dangereux.
NUMÉRO ONU : DOT ADN, IMDG, IATA	ONU 1133
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU : DOT ADN, IMDG, IATA	Description DOT : UN1133, Adhésifs, 3, GEII Description IMDG : UN1133, Adhésifs, 3, GEII Nom approprié d'expédition IATA : Adhésifs
CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT : DOT CLASSE ADN, IMDG, IATA	Classe de danger : 3 Liquide inflammable
GROUPE D'EMBALLAGE : DOT IMDG, IATA	GEII
RISQUE ENVIRONNEMENTAL	Aucune information n'est disponible.
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES UTILISATEURS	Aucune information n'est disponible.
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DE LA MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC	Sans objet (emballage non en vrac).

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU SUR LE TRANSPORT	Aucune autre information n'est disponible.
RÈGLEMENT TYPE DE L'ONU	Aucune information n'est disponible

SECTION 15 — INFORMATION SUR LA RÈGLEMENTATION

SARA TITLE III	Section 302 : substances extrêmement dangereuses SECTION 311/312 : 311-oui 312-oui Section 313 : Contient 100 %
STATUT TSCA	Tous les matériaux contenus dans ce produit figurent dans l'inventaire de la TSCA
STATUT CANADIEN	Tous les matériaux contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances du Canada
STATUT DE L'UNION EUROPÉENNE	Tous les matériaux contenus dans ce produit figurent sur la liste EINECS

SECTION 16 — AUTRES

DATE DE RÉVISION DE LA FDS	26 septembre 2024
REMPLACE LA FS/FDS DE	(nouveau)
PRÉPARÉE PAR SITE WEB	Service de SSE INFORMATION GÉNÉRALE 1 888 766-2468 www.iko.com/fr
AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ	Lire la présente fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit. Les consignes de sécurité pour ce produit sont fournies pour aider nos clients concernant les questions de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons pris des mesures raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont exactes et fiables; nous ne donnons cependant aucune garantie, explicite ou implicite, concernant leur exactitude. Puisque les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et nous déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages découlant de la manipulation, de l'entreposage, de l'usage ou de l'élimination du produit, ou y étant associés.